

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 20 Mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 14 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, C. BIOLAY, G. MASRARI, J. DIZERENS, A. BOUSSER, J. DAZIN, Y. DUMAS, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, M. FOURNIER, Michèle GALLET, M. LAPTEVA, P. GUINOT, M. GRENIER, A. NEUSSER, M. CHALENDAR,

Absents : V. KRYCK, D. GANNE,

Absents excusés: J-M. PALINIEWICZ, C. TOWNSEND, J-O. RABOT, H. GRANGE,

Procurations: J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, J-O. RABOT à O. GUICHARD, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, H. GRANGE à M. CHALENDAR,

Secrétaire de séance : O. GUICHARD,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

5. Finances – Budget primitif 2023

1. Budget primitif 2023

Il est proposé au Conseil municipal, sans attendre, d'étudier le budget primitif tel que Jean-François OBEZ, Maire, le présente, après avoir consulté la commission des Finances dans sa séance du 13 mars 2023.

<u>DEPENSES</u>	Dépenses	Restes à réaliser	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	8 139 936,00 €		8 139 936,00 €
INVESTISSEMENT	5 741 313,77 €	1 025 668,23 €	6 566 982,00 €

<u>RECETTES</u>	Recettes	Restes à réaliser	Résultat reporté	Affectation (1068)	TOTAL SECTION
FONCTIONNEMENT	7 312 300,07 €		827 635,93 €		8 139 936,00 €
INVESTISSEMENT	4 725 970,19 €	-	2 041 011,81 €	0,00 €	6 566 982,00 €

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité de ses membres votants :

- **APPROUVE** le budget primitif 2023, conformément au détail suivant, exposé par chapitre :

(3 abstentions : P. GUINOT, A. NEUSSER, G. MASRARI) :

Les dépenses de fonctionnement :

Chapitre 011 – Charges à caractère général : 1 140 970,00 €

Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 2 470 000,00 €

Chapitre 014 – Atténuations de produits : 450 000,00 €

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 2 411 666,00 €

Chapitre 042 – Dotations aux amortissements et provisions : 425 000,00 € (opérations d'ordre)

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 1 097 300,00 €

Chapitre 66 – Charges financières : 140 000,00 €

Chapitre 67 – Charges spécifiques : 5 000,00 €

(1 opposition : P. GUINOT, 2 abstentions : A. NEUSSER, G. MASRARI) :

Les recettes de fonctionnement :

Chapitre 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 827 635,93 €

Chapitre 013 – Atténuations de charges : 40 000,00 €

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 67 000,00 €

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes : 529 500,00 €

Chapitre 73 – Impôts et taxes : 297 000,00 €

Chapitre 731 – Fiscalité locale : 2 675 800,00 €

Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 3 668 000,00 €

Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 35 000,07 €

(3 abstentions : P. GUINOT, A. NEUSSER, G. MASRARI) :

Les dépenses d'investissement (RAR 2022 compris) :

Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section : 67 000,00 €

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 178 000,00 €

Chapitre 16 – Remboursements d'emprunt : 560 000,00 €

Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées : 6 938,00 €

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles (hors opération) : 42 898,00 €

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles (hors opération) : 1 272 102,00 €

Chapitre 23 – Immobilisations en cours (hors opération) : 137 367,00 €

Opérations (chapitres 20, 21 et 23) : 4 263 677,00 €

— Opération Ecole des Bois : 142 000,00 €

— Opération Travaux mairie : 28 731,00 €

— Opération Mobilité douce : 490 588,00 €

— Opération Ecole Arc en Ciel : 113 922,00 €

— Opération Avenue de Vessy : 45 000,00 €

— Opération Aires de jeux : 63 140,00 €

— Opération Accessibilité PMR : 21 000,00 €

— Opération Centre technique : 550 367,00 €

— Opération Centre Bourg : 287 000,00 €

— Opération Vidéoprotection : 23 755,00 €

— Opération Jardins Béroutte et Cueillette : 45 209,00 €

— Opération Quartier Charbonnières tranche 1 : 93 095,00 €

— Opération Quartier Charbonnières Tranche 2 : 953 867,00 €

— Opération Eglise/Cure : 522 127,00 €

— Opération Espace jeunes : 15 000,00 €

— Opération 3^{ème} école : 50 000,00 €

— Opération Budget participatif : 25 000,00 €

— Opération Parc des Hérissons : 755 876,00 €

— Opération Cimetière : 38 000,00 €

Chapitre 27 – Autres immobilisations financières : 39 000,00 €

(3 abstentions : M. CHALENDAR, A. NEUSSER, G. MASRARI) :

Les recettes d'investissement :

Chapitre 001 – Report d'exécution : 2 041 011,81 €

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement : 2 411 666,00 €

Chapitre 040 – Opérations d'ordre entre sections : 425 000,00 €

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 178 000,00 €

Chapitre 10 – Dotations, fonds et réserves (y compris 1068) : 260 000,00 €

Chapitre 13 – Subventions d'investissement : 1 249 804,19 €

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées : 1 500,00 €

2. Fongibilité des crédits

Dans le cadre de la nouvelle norme comptable M57 qui s'applique à la commune d'Ornex à compter du 1^{er} janvier 2023, l'organe délibérant a la possibilité de déléguer à l'Exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits entre chapitres, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **AUTORISE** l'Exécutif à procéder à des mouvements de crédits entre chapitres à hauteur de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Fait à Ornex, le 24 mars 2023

Le secrétaire de séance,
O. GUICHARD

Le Maire,
J-F. OBEZ
Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 26 mars 2023

Affiché le : 26 mars 2023

